



OLYMPIADES 2018

Règlement ÉPREUVE : athlétisme vélo

organisée par : Usf Athlétisme + Marcel Peirano

Article 1 : Horaire

L'épreuve se déroule le **samedi 25 août** 2018 à partir de : 10h au stade Matabiau

Article 2 : Règlement de l'épreuve

Le jeu consiste à : lancer des javelots sur une cible en s'approchant le plus près du centre, les javelots sont lancés à partir d'un vélo (debout sur des cales arrières du vélo) le vélo roule et le lanceur lance avant une ligne tracée au sol il y aura 4 lanceurs qui feront 2 essais chacun . Pour le calcul des points chaque lancers est mesurés par rapport au centre de la cible représentée par un jalon le plus petit total de tous les lancers sera classé premier etc ...le pilote du vélo peut être toujours le même il peut même servir à d'autres équipes qui auraient un problème de pilote de vélo !!!

Article 3 : Composition d'équipe

- 1 homme
- 1 femme
- 2 jeunes entre 11 et 17 ans inclus

Article 4 : Comptage des points

Pour chacune des épreuves, les points seront attribués librement aux quartiers par les associations en fonction de leur barème propre.

A l'issue des épreuves, chaque association devra **départager les quartiers ex-aequo**. Chacune **rendra un classement des 14 quartiers**, au comité d'organisation des Olympiades.

A l'issue de chaque épreuve, l'attribution des points par la commission d'organisation sera le suivant : 70 points pour le 1^{er}, 65 points pour le second, 60 points pour le 3^e, etc. jusqu'au dernier (14^e) : 5 points.

Pour obtenir le classement final, la commission d'organisation additionnera ensuite tous les points attribués à chaque quartier dans chacune des épreuves ainsi qu'au fil rouge.